

### **SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT, À L'ACCÈS ET À LA PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES PUBLICS QUI EN SONT LE PLUS ÉLOIGNÉS.**

#### **QUELS SONT LES OBJECTIFS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA MISSION ?**

La mission qui sera confiée au volontaire s'inscrit dans le cadre du plan fédéral de développement de la FFCO et dans certains axes de développement du plan fédéral Citoyens du sport de la FFCO, ces deux plans étant déclinables au sein des comités et clubs adhérents.

#### **QUELLES ACTIVITÉS CONFIÉES AU VOLONTAIRE ?**

Les initiatives qui seront développées porteront sur la sensibilisation des bienfaits de la pratique sportive à destination des publics qui sont éloignés de l'activité physique et sportive.

Les publics ciblés sont : les seniors, les jeunes de moins de 16 ans, les femmes et jeunes filles, les habitants des quartiers prioritaires et/ou en Zone de revitalisation rurale, les personnes en situation de handicap, etc.

Pour cela et en fonction des structures d'accueil, le volontaire pourra être amené à :

- Participer à la mise en place d'actions utilisant le sport comme moyen d'intégration pour toutes les catégories de la population exposées à des facteurs d'exclusion ;
- Collaborer au développement des actions sportives du club en allant à la rencontre du public dans les structures sportives ;
- Transmettre de l'information sur ce que le club peut proposer en termes de dispositifs socio-sportifs du club ;
- Participer à la mise en œuvre de moments conviviaux du club pour développer les liens sociaux et lutter contre l'isolement ;
- Animer des ateliers sociétaux : féminisation, prévention des violences, développement durable, sport-santé ;
- Assister aux réunions et réflexions d'organisation locales des actions sur différents projets comme le sport-santé ;
- Collaborer à la bonne visibilité et la valorisation des actions mises en place dans le domaine du "sport-santé" favorisant une bonne santé physique et mentale pour tous.

#### **ARTICULATION AVEC LES AUTRES MISSIONS DE L'ÉQUIPE ASSOCIATIVE ?**

Les actions des salariés/bénévoles, au-delà d'être administratives et financières ou d'entraînement, consistent à définir des projets de développement de la structure et de les mettre en œuvre.

Le volontaire anime les projets à l'aide d'ateliers ou événements de sensibilisation à une thématique, à destination tant des adhérents du club, mais aussi du grand public.

## **LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION ?**

Le volontaire sera amené à rencontrer un large public :

- des bénévoles et salariés (éducateurs et administratifs) de clubs issus de toute zone géographique du territoire
- des élus des collectivités territoriales et les agents des mêmes collectivités
- des sportifs issus de tous milieux sociaux et de toutes conditions physiques.

Un club omnisports est généralement un acteur central dans une commune, de part le nombre de sections dont il dispose et du nombre d'adhérents qu'il comptabilise. La diversité des publics est donc un des enjeux majeurs d'un club omnisports de par sa forte présence territoriale.

## **POUR QUI ?**

La mission proposée est accessible à tous, sans distinction de sexe, d'âge ou de pratique sportive. Après une période d'adaptation et de formation aux notions rattachées au fonctionnement et à la particularité d'un club omnisports, le volontaire sera en mesure d'assurer sa mission.

Les volontaires mineurs bénéficient d'un accompagnement particulier, dans le sens où ils sont notamment toujours en binôme sur leurs missions